

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 22, JUIN 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 22 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **IMPACT DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME SUR LA PRATIQUE CULINAIRE DANS LE GRAND LOME. ----- 12**
HEYOU Assinam Essodéké, IRES-RDEC (Togo)
2. **TRADITIONS ET POUVOIR FEMININ DANS LE ROMAN AFRICAIN FRANCOPHONE : UNE ETUDE COMPAREE DE *SOUS L'ORAGE* ET *L'AVENTURE AMBIGUE* ----- 34**
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
3. **LE ROMAN COMME ESPACE DE SOCIALISATION DE L'ENFANCE : CAS DE *LES SILLONS D'UNE ENDURANCE* DE AROUNA DIABATE ET *CREPUSCULE DES TEMPS ANCIENS* DE NAZI BONI. ----- 51**
ZONOU Zoulcoufouli, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KOLONGO Djiblrirou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
4. **EXCELLENCE PROFESSIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 64**
KOUAKOU Koffi Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **À PROPOS DES DIFFICULTÉS DE LA CRITIQUE TOWAÏENNE DE SENGHOR : PROLÉGOMÈNES PHILOSOPHIQUES À UNE RÉCONCILIATION ----- 86**
BITANG Adoulou N., Université de Bertoua (Cameroun)
6. **WOMEN AND ENTREPRENEURSHIP EDUCATION IN PEACE ADZO MEDIE'S *HIS ONLY WIFE* ----- 104**
N'DRI Agnan Eugène, INSAAC Abidjan, Côte d'Ivoire
7. **GÉNÉTIQUE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONSOLIDATION DU VIVRE-ENSEMBLE ----- 124**
KOFFI Amenan Valérie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
8. **LA CONDITION DE LA FEMME ET L'ECRITURE DU TRAGIQUE : UNE LECTURE DECOLONIALE DE *LA FOLIE ET LA MORT* DE KEN BUGUL ----- 144**
BIKET Josué Vivien, Université de Douala (Cameroun)

9. **YAMOOUSSOUKRO : ESPACES PUBLICS ET ÉCONOMIE CRÉATIVE-- 157**
BISSOU Guikahué Daniel, Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
10. **LA CULTURE DU NUMÉRIQUE ET LA RÉALISATION DU CONSTAT
NIETZSCHÉEN DE LA MORT DE DIEU ----- 171**
Dr (MC) DAGNOGO Baba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. **L'INCLUSION EDUCATIVE A L'ERE DU NUMERIQUE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE : DEFIS, INNOVATIONS ET PERSPECTIVES
DURABLES ----- 191**
DOSSA Dansou Félix, Bénin
12. **LA MENDICITE DANS LES ÉTATS SAHELIENS : UNE ILLUSTRATION
DES LIMITES DE LA REPRESSION PENALE FACE A UN PHENOMENE
SOCIAL STRUCTUREL ----- 212**
HAROUNA ZAKARI Ibrahim, Université Djibo HAMANI de Tahoua (Niger)
13. **AMENAGEMENTS URBAINS ET INONDATIONS RECURRENTES A
BAMAKO AU MALI : UNE ANALYSE SPATIALE DU PHENOMENE ---- 232**
**Dr DEMBELE Oumar, Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)**
Dr OUATTARA Issa, Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (Mali)
**Dr TOGOLA Seydou A., Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)**
**Dr KONE Adama, Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation sur les
Dynamiques Economiques, Environnementales et Sociales (Mali)**
14. **LE ROMAN HOUELLEBECQUIEN OU LE JEU DE LA DOUBLE
TRANSGRESSION : LE CAS DE LA CARTE ET LE TERRITOIRE ET DES
PARTICULES ÉLÉMENTAIRES ----- 249**
KOUADIO Joachim Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
15. **PARCOURS MIGRATOIRES, RETOUR CONTRAINT ET ENGAGEMENT
ASSOCIATIF AU MALI : UNE ANALYSE QUALITATIVE DES
EXPERIENCES DE MIGRANTS DE RETOUR ----- 268**
**BERTHE Kassoum, Ecole Doctorale Droit, Economie, Sciences Sociales, Lettres
et Arts (Mali)**
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem (Mali)

16. PHONETISCHE KONTRASTE ZWISCHEN DAN UND DEUTSCH UND
IHRE RELEVANZ FÜR DEN FREMDSPRACHENERWERB----- 286
KONE Tchima Rolland, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KOFFI Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
GUEU Monti Evelyne Michelle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
17. ENTRE INVISIBILITÉ ET RÉSISTANCE : TRAJECTOIRES
D'AUTONOMISATION DES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP À
KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE) ----- 301
KOUASSI Koffi Noël, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte d'Ivoire)
18. DEVELOPPEMENT HOTELIER ET RECOMPOSITION TERRITORIALE :
DYNAMIQUES SPATIALES A KORHOGO, NORD DE LA COTE
D'IVOIRE.----- 325
KOUAKOU Koffi Stanislas, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
OUATTARA Founignué Robert, Université Peleforo GON COULIBALY(
Côte d'Ivoire)
KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
19. EL SIMBOLISMO DE LA CEGUERA EN *EL TÚNEL* E "INFORME SOBRE
CIEGOS" DE ERNESTO SÁBATO ----- 341
PALANGUE Kouassi Abraham, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
20. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES FACTEURS DE LA MORTALITE
INFANTILE DANS LE CERCLE DE YOROSSO, REGION DE SIKASSO AU
MALI----- 358
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem (Mali)
TIMBINE Malick, Institut des Sciences Humaines (Mali)
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. HOBBS ET L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS AFRICAINS FACE AUX
DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT----- 376
N'GUESSAN Kouadio Louis, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

22. DE L'EXOFICTION A L'AUTOFICTION : ANALYSE DE LA DIVINE
CHANSON ET POURQUOI TU DANSES QUAND TU MARCHES ?
D'ABDOURAHMAN WABERI.----- 395
NYAMAKOU Koffi Henoc, Université de Lomé (Togo)
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
23. AGENTIVITE MASCULINE ET POSTURE FEMININE DANS L'ŒUVRE
ROMANESQUE *LES IMPATIENTES* DE DJAÏLI AMADOU AMAL----- 415
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
D'ALMEIDA Ayélé, Université de Lomé (Togo)
24. LA PRÉDATION DU CAPITALISME, LA LIBÉRATION DE L'HUMANITÉ
ET DE LA NATURE CHEZ MARX ----- 437
DIOMAND Aïkpa Benjamin, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte
d'Ivoire)
25. INCIDENCES DU CONFLIT ARMÉ EN CASAMANCE SUR
L'ORGANISATION SOCIALE DANS LA COMMUNE DE SANTHIABA
MANJAQUE (RÉGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SÉNÉGAL) 454
COLY Roger, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
SECK Henri Marcel, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
MANSALY El Hadji Mamadou, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
26. DU SENS DE L'INTÉRÊT DE L'ÉTAT POUR LA RELIGION CHEZ
NIETZSCHE ----- 474
YEO Sizongui Daniel, Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte
d'Ivoire)
27. IMPÉRIALISME ET TERRORISME EN AFRIQUE ----- 493
YAHAYA FOUOUNGOU Ibrahim, Université Abdou Moumouni (Niger)
28. TRANSLANGUAGING AS A DIDACTIC CONCEPTUAL MODEL FOR
TEACHING ENGLISH IN MULTILINGUAL CLASSROOMS IN TOGO - 509
TEKPETI Afaïtom, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
Dr SOMÉ GUIÉBRÉ Wen -Yam Esther, ENS/Koudougou (Burkina Faso)
Dr KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)

29. DIRE LA FOLIE PAR LES MOTS, REGARD SUR L'ALTERITE DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE *MOAH LE FILS DE LA FOLLE* DE CLEMENT ZONGO ----- 529
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
30. POUR UNE DÉMYSTIFICATION DES SUBTILITÉS GRAMMATICALES DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN LANGUE FRANÇAISE : UNE APPROCHE DIDACTIQUE----- 544
OUATTARA Lassina, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Salifou, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
31. DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES ET COMMUNICATION RELATIONNELLE DES MICROFINANCES IVOIRIENNES À L'ÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ----- 567
GBODJÉ Gahoun Brice Aubain, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
32. LA PRODUCTION ANCIENNE DU FER A KANONO (PROVINCE DU SANGUIE/BURKINA FASO) ----- 586
BIRBA Noaga, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)
BADO Sévérin, (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Sombéwendin Hubert, Université Faustin Sié SIB (Burkina Faso)
33. DISCOURS ET GOUVERNANCE SECURITAIRE AU BURKINA FASO-- 608
Dr KABORE Anicet Tounwendsida, UCAO-UUT (Togo)
DIABAGATE Abdel Aziz Younous, UCAO-UUB (Burkina-Faso)
34. RESILIENCE ET MOTIVATION INTRINSEQUE DES ELEVES ISSUS DE MILIEUX SOCIALEMENT DEFAVORISES : FACTEUR DE REUSSITE SCOLAIRE PARADOXALE AU TOGO ----- 628
KASSA Raïmou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
AMOUZOU-GLIKPA Amévor, Université de Lomé (Togo)
35. MOBILITÉS URBAINES ET CONTRAINTES D'ACCESSIBILITÉ À VÉLINGARA (SÉNÉGAL) ----- 647
DIALLO Yaya, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
COLY Roger, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

- SY Oumar, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
36. CALIGULA OU LA FIGURE DU CHEF ABSURDE : LES EXCÈS D'UN
POUVOIR SANS LIMITE ----- 670
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
37. COMMUNICATION SOCIALE ET REPOSITIONNEMENT DE LA
MÉDIATION INSTITUTIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE POUR UNE
LÉGITIMATION SOCIALE DURABLE. ----- 684
SILUE Nibé Dramane, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
38. POLÍTICAS PÚBLICAS Y ATENCIÓN A LA DEPENDENCIA EN ESPAÑA
----- 702
SORO Kassoum, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Zanon Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
39. LE LIEN ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ : UNE
QUESTION DE FINITUDES ----- 720
SORO Fampiémin, École Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
SORO Torna, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Abidjan, Côte
d'Ivoire)
40. EVALUATION COMPARATIVE DES ACQUIS EN DICTEE DES
APPRENANTS DES ECOLES BILINGUES DE LA REGION DE OUBRI - 741
OUEDRAOGO Yamnékré Marguérite, Université Norbert ZONGO (Burkina
Faso)
LINGANI Oumar, CNRST/INSS (Burkina Faso)
41. AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET CONFLITS FONCIERS À
DANGUIRA DEPARTEMENT D'ALÉPÉ ----- 759
YAPI Assamoi Omer, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)
42. DE LA SYNTAXE CINÉMATOGRAPHIQUE DANS L'ŒUVRE POÉTIQUE
DE VICTOR HUGO ----- 780
ADJASSOH Christian, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
43. DÉSENCLAVEMENT AUTOROUTIER ET MUTATIONS SPATIALES ET
SOCIO-ÉCONOMIQUES À BOUAKÉ ET SA PÉRIPHÉRIE (CÔTE
D'IVOIRE) ----- 801
SYLLA Makémissa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- KONATE Trémagan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
FROUMAN Ouattara Bourahima, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. LES TROIS FREINS À L'AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES
JEUNES MARAÎCHERS DE TANGHIN-DASSOURI, BURKINA FASO --- 819
OUEDRAOGO Payaïssédé Salfo, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. ÉLÈVES DÉPLACÉS INTERNES EN ZONE DE CONFLIT : ENTRE
PROMESSES D'INCLUSION ET RÉALITÉS D'EXCLUSION DANS LES
ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DU BURKINA FASO ----- 839
ZONGO Koudougou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
ZONGO Kouliga, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
46. LA SACRALISATION DES FIGURES FÉMININES CHEZ SCHOLASTIQUE
MUKASONGA, LEONORA MIANO ET CARMEN FIFAME TOUDONOU :
UN CONTRE-DISOURS A L'IDEOLOGIE FÉMINISTE OCCIDENTALE
----- 858
AGBESSI Akpéné Délalom, Université de Kara (Togo)
GNENGBA Koffi Victoire, Université de Kara (Togo)
47. ÉDUCATION INCLUSIVE AU SECONDAIRE GENERAL DANS LA
REGION DE KARA (TOGO) : PERCEPTIONS DES ELEVES HANDICAPES
ET DES ENSEIGNANTS ----- 881
KPANTE Ounone, Université de Lomé (Togo)
DZAMAYOVO Mensan Azadzi, Togo
GNINOUBassa Edem, Togo
48. DÉPÔT MONOSPÉCIFIQUE À *SENILIA SENILIS* (LINNAEUS, 1758),
FAMILLE *ARCIDAE* DANS LA LAGUNE DJOLOWÉ (MANDJI, GABON) :
TAXONOMIE, TAPHONOMIE ET STRATÉGIES DE COLLECTE ----- 895
MATOUMBA Martial, Institut de Recherche en Sciences humaines (Gabon)
49. L'ALLÉGORISME COMME STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE
CRISE ÉCOLOGIQUE DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE FRANCOPHONE :
LECTURES ÉCOSÉMIOTIQUE ET STYLISTIQUE DE *PROCÈS DANS LES
ENTRAILLES DE LA TERRE* (2017) DE CAMARA NANGALA ET *LE
PARLEMENT DE L'EAU* (2025) DE WENDY DELORME ----- 917
MONGA Arthur Dénos , Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
YRO Timbo Adler Vivien, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

50. LES PRATIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES ENSEIGNANTS DE SVT AU GABON À L'ÉPREUVE DU CONTEXTE CONTRAINT : UNE ÉTUDE QUALITATIVE ----- 937

MOUSSAVOU Raymonde, ENS (Gabon)

ENDAZOKOU Astride, (Gabon)

51. COLLABORATION INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INTELLIGENCE HUMAINE, SOURCE DE PERFORMANCE CRÉATIVE POUR LES INFOGRAPHISTES : L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE ----- 963

N'TAYE Adjé Blaise, Institut des Sciences et Techniques de la Communication, Côte d'Ivoire

YOBOUE Kouamé Wiliam, Institut des Sciences et Techniques de la Communication (Côte d'Ivoire)

AHOUMAN Zahoua Roland, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, (Côte d'Ivoire)

LES TROIS FREINS À L'AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES MARAÎCHERS DE TANGHIN-DASSOURI, BURKINA FASO

OUEDRAOGO Payaïssédé Salfó
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
psalfó@yahoo.com

Résumé : Au Burkina Faso, le maraîchage constitue un potentiel levier d'autonomisation socioéconomique pour les jeunes ruraux, mais dans la commune rurale de Tanghin-Dassouri, les jeunes maraîchers peinent à en tirer des revenus suffisants pour assurer leur indépendance.

Des contraintes liées à l'accès aux ressources productives, à l'encadrement technique et aux compétences en gestion limitent leur autonomisation. La recherche vise à analyser les facteurs freinant l'autonomisation socioéconomique des jeunes maraîchers de Tanghin-Dassouri. Une approche mixte a été menée en juillet 2024 auprès de 133 jeunes maraîchers et de 5 personnes-ressources. Trois obstacles majeurs ont été identifiés : l'accès limité à l'eau et aux systèmes d'irrigation, le manque d'encadrement technique et les faibles compétences en gestion agricole. En perspective, une coordination entre les institutions publiques et les organisations de producteurs est indispensable pour lever ces contraintes et faire du maraîchage un véritable levier d'autonomisation des jeunes ruraux burkinabè.

Mots clés : jeunesse, maraîchage, autonomisation socioéconomique, Tanghin-Dassouri, Burkina Faso.

Abstract: In Burkina Faso, market gardening represents a potential driver of socioeconomic empowerment for rural youth, yet in the rural commune of Tanghin-Dassouri, young market gardeners struggle to generate sufficient income to achieve economic independence.

Constraints related to access to productive resources, technical support, and management skills limit their empowerment. This study aims to analyze the factors hindering the socioeconomic empowerment of young market gardeners in Tanghin-Dassouri. A mixed-methods approach was conducted in July 2024 with 133 young market gardeners and 5 resource persons. Three major obstacles were identified: limited access to water and irrigation systems, insufficient technical guidance, and weak agricultural management skills. Going forward, coordination between public institutions and producer organizations is essential to overcome these constraints and make market gardening a genuine lever of empowerment for Burkina Faso's rural youth.

Keywords: youth, market gardening, socioeconomic empowerment, Tanghin-Dassouri, Burkina Faso.

Introduction

L'insertion socioéconomique des jeunes représente l'un des défis les plus pressants du développement en Afrique subsaharienne. Avec une population estimée à 230 millions de jeunes, soit 19 % de la population mondiale, le continent africain fait face à un afflux de main-d'œuvre sans précédent dans son histoire (PNUD, 2023). À l'horizon 2025, plus de 330 millions de jeunes actifs seront projetés sur le marché du travail, dont les deux tiers en zone rurale (B. Losch, 2016). Cette dynamique démographique, loin d'être un dividende automatique, se transforme en pression sociale lorsque les structures économiques ne sont pas en mesure d'absorber cette offre de travail croissante.

L'agriculture, et singulièrement le maraîchage, est souvent présentée comme une voie d'insertion privilégiée pour cette jeunesse rurale. En Afrique de l'Ouest, le maraîchage représente en effet une activité génératrice de revenus à cycle court, susceptible de produire des résultats économiques tangibles en quelques semaines, contrairement aux cultures vivrières annuelles. Il contribue à la sécurité alimentaire des ménages, à l'approvisionnement des marchés urbains en légumes frais, et offre des opportunités d'emploi tout au long de l'année, notamment en contre-saison (C. Broutin *et al.*, 2005). Cependant, le maraîchage périurbain fait face à des pressions croissantes liées à l'expansion des villes, qui réduisent les espaces cultivables et fragilisent les conditions d'exploitation (C. Broutin *et al.*, 2005).

Au Burkina Faso, le secteur rural emploie 86 % de la population active et contribue à environ 32 % du Produit Intérieur Brut (PNSR II, 2017). La filière maraîchère compte près de 400 000 emplois (Banque Mondiale, 2015) et constitue l'une des rares activités agricoles capables de générer des revenus monétaires réguliers pour les ménages ruraux. Pourtant, la perception sociale de l'agriculture reste négative chez une fraction importante de la jeunesse burkinabè. Ce rejet culturel de l'activité agricole contribue à alimenter l'exode rural, privant le secteur de bras dynamiques et de l'énergie novatrice des jeunes générations (F.C. Ouédraogo

François et *al.*, 2012). Le paradoxe est saisissant : une filière qui offre des débouchés réels est boudée par ceux-là mêmes qui en auraient le plus besoin pour s'insérer économiquement.

Ce désintérêt des jeunes pour le maraîchage ne saurait s'expliquer par la seule dimension culturelle. Il renvoie à des réalités structurelles profondes : des conditions d'exploitation difficiles, un accès limité aux ressources productives, un encadrement technique insuffisant, et des revenus souvent trop faibles pour offrir une perspective d'autonomisation réelle. Des études menées dans différentes régions d'Afrique de l'Ouest illustrent cette problématique. Au nord de la Côte d'Ivoire, le maraîchage de contre-saison contribue à l'autonomisation économique des femmes, mais ce processus est entravé par des stratégies masculines de contrôle des facteurs de production (K. P. R. N'Da, 2023). En Côte d'Ivoire, les groupements maraîchers souffrent d'un déficit de formalisation juridique (84,21 % sans statut juridique formel), ce qui limite drastiquement leur accès aux programmes publics de formation et d'appui (M. Sangaré et *al.*, 2020). À Abidjan, les maraîchers, majoritairement burkinabè (81,6%), ont développé une agriculture commerciale dynamique sur des espaces inconstructibles, mais restent confrontés à une forte précarité foncière (C.Y. Koffie-Bikpo et A.A. Adaye, 2014).

Dans la commune rurale de Tanghin-Dassouri, région du Kadiogo, ces dynamiques générales se déclinent dans un contexte péri-urbain sahélien particulièrement contraignant. Située à 25 km de Ouagadougou, la commune couvre 315 km², regroupe 68 848 habitants répartis dans 59 villages, et se caractérise par un climat soudano-sahélien avec une pluviométrie inférieure à 800 mm par an, des sols ferrugineux peu fertiles et de faibles ressources en eau en saison sèche. La proximité de la capitale génère une double dynamique contradictoire : d'un côté, elle ouvre un marché de consommation urbain potentiellement lucratif pour les produits maraîchers ; de l'autre, elle attire les jeunes ruraux vers des opportunités d'emploi, souvent illusoires, dans la ville, fragilisant ainsi la main-d'œuvre agricole locale (F.C.Ouédraogo et *al.*, 2012).

Les recherches existantes sur le maraîchage au Burkina Faso se sont davantage intéressées à la dimension productive et agronomique qu'aux facteurs socioéconomiques limitant l'autonomisation des jeunes producteurs. Les travaux de F.C. Ouédraogo et *al.* (2012) sur la mobilité des jeunes maraîchers du Plateau central montrent certes que ces derniers ne migrent définitivement qu'après avoir accumulé un savoir-faire et des capitaux ; ceux de A.Z. Dao et *al.* (2024) dans la commune de Didyr documentent les coûts de production, mais la question spécifique des freins à l'autonomisation socioéconomique des jeunes maraîchers dans des communes péri-urbaines comme Tanghin-Dassouri reste insuffisamment explorée. Cette lacune justifie pleinement la présente recherche.

Par ailleurs, les travaux de B. Barry et *al.* (2012) sur l'alphabétisation autonomisante en milieu rural burkinabè soulignent que les programmes de formation non formelle, lorsqu'ils articulent compétences techniques et compétences de vie (gestion, prise de décision collective, éducation financière), peuvent constituer des leviers puissants d'émancipation pour les jeunes ruraux marginalisés. L'expérience des écoles du berger montre que des taux de réussite proches de 70 % sont atteignables avec des approches pédagogiques adaptées aux contextes locaux. Ces enseignements sont d'une pertinence directe pour penser les dispositifs d'appui aux jeunes maraîchers de Tanghin-Dassouri.

C'est dans ce contexte que prend place cette recherche dont l'objectif est d'analyser les freins à l'autonomisation socioéconomique des jeunes maraîchers dans la commune de Tanghin-Dassouri. Pour atteindre cet objectif, l'article présente d'abord la méthodologie, organise ensuite les résultats en trois grands axes et se termine par une discussion.

1. Approche méthodologique

Une approche mixte a été retenue, combinant méthodes quantitative et qualitative dans une logique de complémentarité. Le questionnaire a permis de mesurer l'ampleur des phénomènes et de tester les hypothèses, tandis que l'entretien

semi-directif a donné accès aux expériences vécues et aux perceptions des acteurs, enrichissant ainsi l'interprétation des données chiffrées.

L'étude a été menée dans la commune rurale de Tanghin-Dassouri, province du Kadiogo, région du Centre, à 25 km de Ouagadougou. La population cible comprend les jeunes maraichers des deux sexes âgés de 15 à 35 ans. L'échantillonnage s'est effectué en deux étapes : un tirage aléatoire systématique (pas de 2) parmi les 12 Unités d'Animation Technique de l'Agriculture (UATA) de la commune, aboutissant à 6 UATA retenues (Dondoulma, Nabitenga 1, Gueswendé, Ciicé, Bazoulé, Koudiéré) ; puis un tirage aléatoire simple pour les jeunes maraichers au sein de chaque UATA retenue. L'échantillon final comprend 133 jeunes maraichers et 5 personnes-ressources, soit 138 personnes au total.

Tableau 1 : Échantillon retenu

Type d'outil	Cible	Nombre
Questionnaire	Jeunes maraichers	133
Guide d'entretien	Personnes-ressources	5
Total		138

Source : enquête de terrain, 2024

Trois techniques ont été mobilisées : la recherche documentaire, l'enquête par questionnaire (traitement sous Sphinx Plus² et Excel) et l'entretien semi-directif individuel (analyse thématique de contenu). L'enquête s'est déroulée en juillet 2024, précédée d'un pré-test permettant d'affiner les instruments de collecte. L'anonymat des répondants a été garanti et les enregistrements réalisés avec consentement préalable.

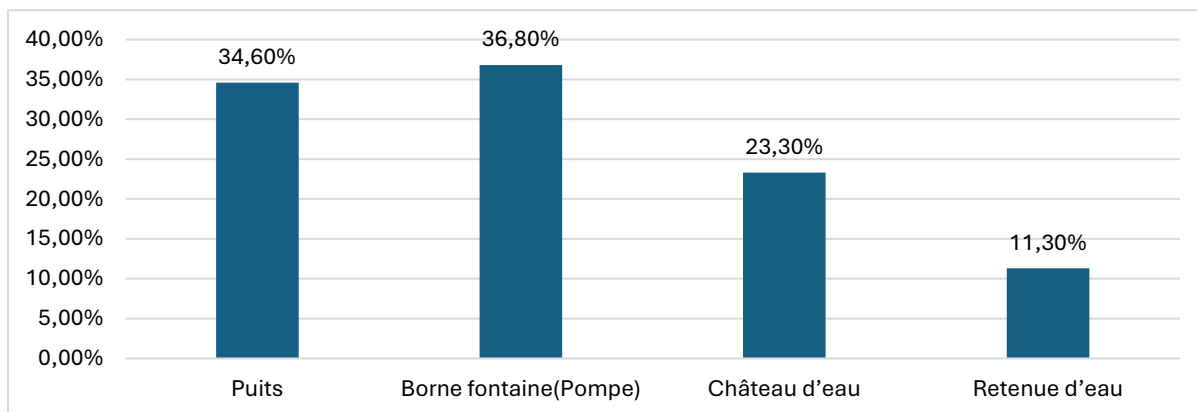
Les principales limites de cette recherche tiennent à la rareté de la documentation spécialisée sur le maraîchage périurbain au Burkina Faso, à certaines indisponibilités de personnes-ressources, à la barrière linguistique avec quelques enquêtés non francophones, et à la restriction géographique à six UATA sur douze. Ces éléments invitent à la prudence quant à une généralisation des résultats au-delà du terrain d'étude.

2. Résultats

2.1 Accès aux ressources en eau et aux systèmes d'irrigation

Les données collectées révèlent une situation hydrique préoccupante, qui conditionne directement l'ensemble du cycle de production maraîchère comme l'indique le graphique 1.

Graphique 1 : Répartition des enquêtés se la source d'eau exploitée

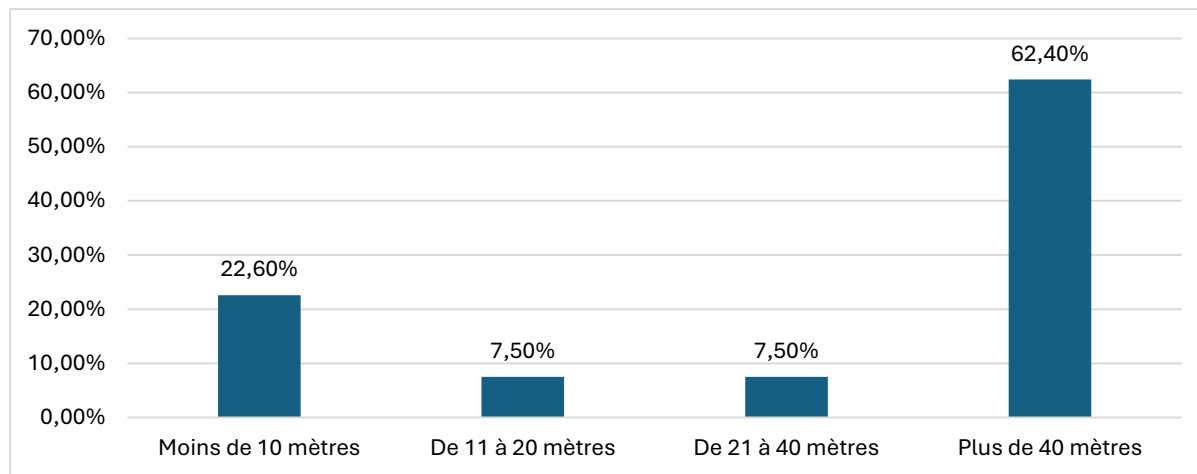


Source : Enquête de terrain, juillet 2024

Les résultats montrent que les principales sources d'eau exploitées par les jeunes maraîchers de Tanghin-Dassouri sont les bornes fontaines (36,8 %), les puits (34,6 %), les châteaux d'eau (23,3 %) et les retenues d'eau (11,3 %). Cette diversité apparente masque une réalité alarmante dans la mesure où 61,7 % des enquêtés estiment que leurs sources d'approvisionnement ne sont pas fiables, car elles tarissent précocement, compromettant la continuité des cycles de production.

La pénibilité physique de l'approvisionnement en eau constitue un facteur aggravant. Parmi les utilisateurs de bornes fontaines, 62,4 % parcourent plus de 40 mètres (confer graphique 2) pour s'approvisionner, une distance à répéter plusieurs dizaines de fois par jour, générant une charge physique et temporelle considérable qui réduit d'autant le temps disponible pour d'autres opérations culturales. Les détails sont contenus dans le graphique 2.

Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon la distance parcourue



Source : Enquête de terrain, juillet 2024

Ce constat traduit une situation de sous-équipement structurel qui pèse quotidiennement sur la productivité des jeunes maraichers.

Les témoignages des personnes-ressources convergent pour confirmer et préciser cette contrainte. Le responsable de la Zone d'Animation Technique (ZAT) de Tanghin-Dassouri décrit les principales sources utilisées et identifie clairement le nœud du problème :

« Pour ce qui est des sources d'eau, ce sont des puits traditionnels, des bornes fontaines, des châteaux d'eau et des retenues d'eau que les populations exploitent dans leurs activités maraîchères. Mais le problème qui se pose est le tarissement précoce des retenues d'eau et des puits que la majorité des maraichers utilisent. »

(Responsable de la ZAT de Tanghin-Dassouri)

Ce diagnostic est confirmé par un représentant de la Mairie, qui précise que le phénomène survient dès le début de la saison sèche :

« Dans ma commune, les sources d'eau exploitées sont les retenues d'eau, les puits traditionnels, les forages, les châteaux munis de groupe électrogènes et/ou plaques solaires. Maintenant, le vrai problème, c'est au niveau des puits et des retenues beaucoup plus exploitées dans les villages qui tarissent tôt. Je dirai que déjà en février-mars nos populations commencent à souffrir du problème d'eau. »

(Personne-ressource de la Mairie de Tanghin-Dassouri)

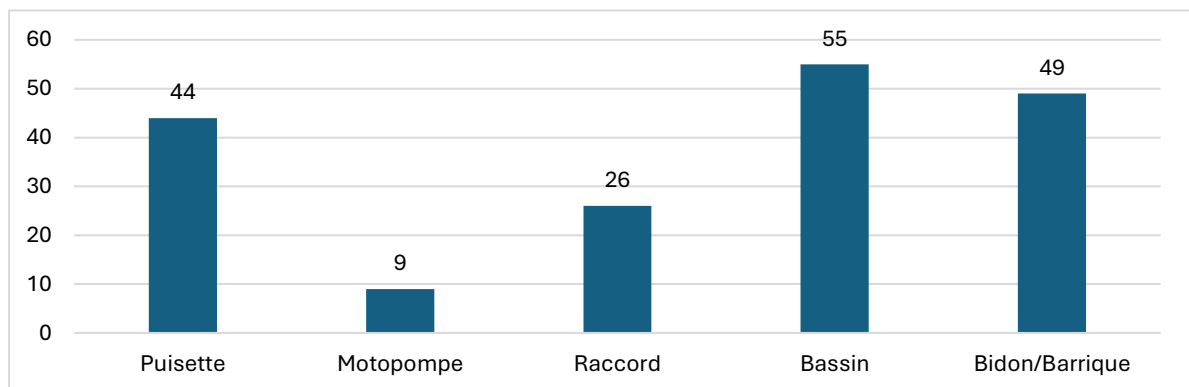
Le responsable de la Direction Provinciale de l'Agriculture apporte un éclairage technique complémentaire sur les conséquences agronomiques directes de ce tarissement :

« Le tarissement précoce des retenues d'eau et des puits limite les producteurs à un seul cycle. Et la pénibilité de l'exhaure d'eau joue sur les besoins en eau des plantes, ce qui provoque des stress qui peuvent réduire leur productivité. »

(Responsable de la Direction Provinciale de l'Agriculture)

Ces témoignages issus des entretiens établissent une chaîne de causalité claire. Ainsi, le tarissement précoce des sources entraîne une limitation à un seul cycle cultural par an, alors que le maraîchage intensif pourrait en permettre deux à trois. À cette contrainte quantitative s'ajoute une contrainte qualitative liée aux techniques d'irrigation. Les résultats des questionnaires, révèlent que 36,8 % des jeunes ont accès à des systèmes modernes d'irrigation et 6,8 % ont bénéficié d'une formation dans ce domaine. Les modes d'exhaure dominants restent les puisettes (33,1 %) et les barriques ou bidons (36,8 %), témoignant d'une forte prévalence des techniques traditionnelles à faible efficacité hydrique (confer graphique 3).

Graphique 3 : Répartition des enquêtés selon le système d'irrigation



Source : Enquête de terrain, juillet 2024

Presque tous les jeunes (97,7 %) déclarent être confrontés à des problèmes d'eau, et 46,4 % qualifient leur impact sur la production de fort. Dans les cas les plus

graves, ces contraintes conduisent à l'abandon pur et simple de l'activité, comme le rapporte la responsable d'une coopérative locale dont le groupement du mari a cessé de produire faute d'accès à l'eau.

2.2 Niveau d'encadrement aux techniques modernes du maraîchage

Le déficit d'encadrement technique constitue le deuxième frein identifié. En effet, 30,1 % des jeunes maraîchers enquêtés ont suivi une formation sur les techniques modernes du maraîchage, et encore, ces formations ont généralement été dispensées par des projets du Ministère de l'Agriculture aujourd'hui achevés. Plus de six jeunes sur dix n'ont donc jamais bénéficié d'un accompagnement technique structuré, selon les données récoltées. Cette lacune est aggravée par la faiblesse du suivi régulier dans la mesure où 37,6 % des jeunes reconnaissent avoir bénéficié d'un encadrement par les agents du service départemental de l'agriculture.

Cette carence structurelle place les producteurs dans une situation de tâtonnement empirique, source de pertes économiques évitables. Le responsable de la ZAT souligne que les maraîchers emploient mal les intrants, et que cette mauvaise utilisation des produits phytosanitaires peut détruire les plantes ou contaminer les produits destinés à la consommation. Il précise l'origine de ce vide de formation :

« Il y a eu des projets qui intervenaient mais ils ont pris fin. Il s'agit du programme de collaboration agricole, du Projet riz pluvial et du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au sahel. »

(Responsable de la ZAT de Tanghin-Dassouri)

Ce constat d'une formation tributaire de projets éphémères est corroboré par la responsable de la coopérative Namal Zanga, qui identifie une double responsabilité, celle des maraîchers eux-mêmes et celle des pouvoirs publics :

« Beaucoup ne se font pas former et ne reçoivent pas d'encadrement. Selon moi le problème peut être à deux niveaux. Ça peut venir du manque de moyens pour les maraîchers de se faire former et aussi de la part des décideurs qui n'ont pas aussi assez de ressources pour nous former. »

(Responsable de la coopérative Namal Zanga)

Les conséquences économiques concrètes de cette absence d'encadrement sont éloquentes. La même responsable témoigne de pertes importantes liées à des ravageurs mal maîtrisés :

« La non maîtrise des techniques du maraichage nous cause des problèmes. Nous dépensons pour des produits qui nous apportent peu. Par exemple cette année nous avons beaucoup perdu dans la tomate à cause des ravageurs qui ont détruit nos plantes. »

(Responsable de la coopérative Namal Zanga)

Il convient cependant de noter une nuance apportée par un représentant de la Mairie, qui signale que la désaffection pour les formations n'est pas exclusivement liée à l'offre insuffisante, mais aussi à des réticences de la part des bénéficiaires potentiels, notamment lorsque des frais de participation sont demandés. Ce point, s'il ne saurait minimiser la responsabilité institutionnelle, invite à réfléchir aux modalités pédagogiques et financières des dispositifs de formation pour les rendre accessibles et attractifs.

Au total, 58,8 % des enquêtés (soit près de six jeunes sur dix) jugent que le déficit d'encadrement a une influence élevée ou très élevée sur leurs résultats agricoles. Ce chiffre confirme que la formation technique n'est pas perçue comme un luxe par les maraichers eux-mêmes, mais comme une nécessité opérationnelle dont l'absence pèse directement sur leurs revenus.

2.3 Niveau de compétences en gestion de micro-entreprises agricoles

Le troisième frein identifié est le plus transversal : le déficit de compétences en gestion. Les chiffres sont frappants. Seulement 15,03 % des enquêtés ont été formés en gestion de micro-entreprises et 7,51 % en éducation financière. La gestion des exploitations se fait de manière empirique, sans outils de pilotage, sans comptabilité, et sans vision économique de l'activité. La responsable de la Direction Provinciale de la Jeunesse décrit avec précision ce profil dominant :

« La plupart des jeunes ruraux qui pratiquent le maraichage ne sont pas allés à l'école et ceux qui y vont ne sont pas allés loin. Leur manière de gérer leurs entreprises se fait de manière désorganisée. Ils ont besoin de

renforcement de capacité dans le domaine même du maraichage et de gestion de leurs micros entreprises à travers des formations. »

(Responsable de la Direction Provinciale de la Jeunesse)

Ce diagnostic illustre un phénomène fondamental. En effet, sans outils de pilotage économique, les maraichers produisent et vendent sans pouvoir évaluer leur rentabilité réelle. Ils peuvent méconnaître leurs coûts de production, ignorer leur marge nette, et se retrouver à travailler à perte sans le savoir. La pratique généralisée consiste à vendre les produits et à percevoir un revenu apparent qui ne tient pas compte des amortissements, des intrants, des frais d'eau et du coût du travail. Cette gestion à vue conduit également à une vulnérabilité accrue face aux prix imposés par les revendeurs, faute de connaissance des coûts planchers en dessous desquels la vente devient déficitaire.

2.4 Autonomisation socioéconomique des jeunes maraichers

L'analyse des capacités des jeunes maraichers à couvrir différentes catégories de dépenses permet de dresser un tableau nuancé de leur niveau d'autonomisation réelle.

Tableau 2 : Capacité à assurer les dépenses de base

Dépenses	Oui (%)	Non (%)
Achat des intrants	96,99	3,01
Dépenses alimentaires	77,44	22,56
Dépenses soins sanitaires	92,48	7,52
Frais de scolarité	91,72	8,28
Engin roulant	66,91	33,09
Logement décent	23,30	76,70
Forage	5,26	94,74
Motopompe	14,28	85,72
Troupeaux	63,15	36,85
Épargne	42,10	57,90
Frais de suivi technique	6,01	93,99

Source : enquête de terrain, 2024

Ces données révèlent un clivage structurant entre deux catégories de dépenses. D'un côté, la majorité des maraîchers arrivent à couvrir les dépenses élémentaires de survie : alimentation (77,4 %), santé (92,5 %), scolarisation (91,7 %). Ce résultat témoigne d'une résilience remarquable face à des conditions d'exploitation structurellement défavorables, et démontre que le maraîchage remplit effectivement sa fonction de filet de sécurité alimentaire et économique pour les ménages ruraux de la commune.

De l'autre côté, les indicateurs d'investissement et de capitalisation sont particulièrement faibles. 23,3 % des maraîchers peuvent envisager la construction d'un logement en matériaux définitifs, 14,3 % l'acquisition d'une motopompe, et à peine 5,3 % le financement d'un forage. L'épargne n'est accessible qu'à 42,1 % d'entre eux. Ces chiffres traduisent une incapacité structurelle à franchir le seuil qui sépare la subsistance du développement. Comme l'exprime un jeune maraîcher interrogé : « Notre rêve est de bien construire nos maisons et acheter des matériels techniques pour améliorer notre activité, mais nos revenus ne suffisent pas. » Cette formule résume avec une acuité saisissante le hiatus entre les aspirations légitimes des jeunes producteurs et les réalités économiques de leur activité.

3. Discussion

La discussion s'organise autour des trois principaux axes de résultats : la question de la ressource en eau, les insuffisances techniques et enfin les difficultés en matière de gestion d'entreprises agricoles.

3.1 La contrainte hydrique, frein premier et déterminant de la production maraîchère

Les jeunes maraîchers de Tanghin-Dassouri souffrent du déficit d'hydratation qui se mêle au caractère archaïque des moyens d'irrigation.

3.1.1 Un tarissement précoce qui ampute les cycles de production

Le tarissement précoce des puits et retenues d'eau dès février-mars résulte d'une combinaison de facteurs naturels et anthropiques. Sur le plan naturel, le climat

soudano-sahélien de la zone est caractérisé par une longue saison sèche et une pluviométrie faible et irrégulière (moins de 800 mm par an). La nappe phréatique est profonde et se renouvelle difficilement, rendant toute stratégie d'irrigation basée sur le seul recours aux eaux souterraines particulièrement fragile. Sur le plan anthropique, l'absence d'ouvrages hydroagricoles de grande envergure dans la commune ne permet pas de stocker l'eau des rares pluies pour une utilisation en saison sèche. Les quelques retenues d'eau existantes sont de petite taille, mal entretenues, et s'ensavent rapidement, un phénomène analogue à celui documenté sur le barrage de Gouye au Burkina Faso, où la perte de volume d'eau a atteint 96 % entre 1961 et 2009 (F.C. Ouédraogo et al., 2012).

La conséquence directe de ce tarissement est la limitation à un seul cycle cultural par an, alors que le maraîchage intensif bien irrigué permettrait d'en réaliser deux à trois. Cette réduction de cycles représente une perte de revenu potentiel considérable, directement imputable à un déficit d'investissement public dans les infrastructures hydroagricoles de la commune.

3.1.2 Des équipements d'irrigation archaïques, symptômes d'un sous-investissement chronique

La prévalence des techniques d'irrigation traditionnelles (barriques/bidons : 36,8 % ; puisettes : 33,1 %) révèle une situation de sous-modernisation caractérisée. Les motopompes ne concernent que 6,8 % des jeunes, et les systèmes solaires sont quasi inexistantes. Cette situation place Tanghin-Dassouri en retard même par rapport à d'autres localités burkinabè. Dans la commune de Didyr par exemple, l'utilisation de la motopompe à gaz butane est apparue comme une innovation pragmatique face aux pénuries d'essence, témoignant d'une capacité d'adaptation locale que les conditions de Tanghin-Dassouri n'ont pas encore permis de développer (A.Z. Dao et al., 2024).

Ce sous-équipement n'est pas une fatalité locale mais le symptôme d'un déficit structurel d'investissement public dans le maraîchage périurbain sahélien. L'absence de formation aux systèmes modernes d'irrigation aggrave encore la

situation car même si l'équipement était disponible, les jeunes ne sauraient pas l'utiliser, l'entretenir ou le réparer, ce qui reproduit le cercle vicieux du sous-investissement et du sous-développement des capacités.

3.2 Le déficit d'encadrement technique, un frein invisible mais décisif

La non-maîtrise de techniques culturelles innovantes impacte doublement sur l'activité maraîchère : sur l'efficience de la production d'une part, la gestion et l'usage inputs d'autre part.

3.2.1 Des formations rares, ponctuelles et sans lendemain

Le faible taux de formation (30,1 %) interpelle par sa persistance. Les quelques formations dispensées l'ont été par des projets à durée limitée (programme de collaboration agricole, Projet riz pluvial, P2RS) qui ont eu des effets positifs mais pris fin sans mécanisme de pérennisation. Cette logique de projet, par opposition à une politique publique pérenne de formation agricole, génère des effets d'aubaine immédiats sans produire de transformation durable des pratiques. L'expérience des écoles du berger au Burkina Faso, malgré des taux de réussite proches de 70 % dans des approches bilingues adaptées aux savoirs locaux, illustre cette même fragilité de la pérennisation (B. Barry et al., 2012).

La dimension institutionnelle joue un rôle aggravant. En Côte d'Ivoire, M. Sangaré et al. (2020) ont montré que la quasi-totalité des groupements maraîchers (84,21 %) sans statut juridique formel se trouve exclue de facto des programmes institutionnels de formation. Cette même logique d'exclusion opère à Tanghin-Dassouri, où le caractère informel des groupements constitue un obstacle structurel à l'accès aux dispositifs publics d'appui.

3.2.2 Des pertes évitables, témoins d'une technicité défaillante

Le déficit d'encadrement a des conséquences économiques directes et mesurables. La mauvaise utilisation des intrants (pesticides mal dosés, engrais mal appliqués, calendriers culturels non maîtrisés) génère des pertes qui auraient pu être évitées avec un accompagnement technique adéquat. Au-delà de la perte économique

individuelle, cette situation soulève une question de santé publique car des produits maraichers contaminés par des résidus de pesticides rejoignent les marchés de Ouagadougou sans contrôle de qualité systématique, exposant les consommateurs urbains à des risques sanitaires. Une alphabétisation véritablement autonomisante, telle que préconisée par l'ADEA et mise en œuvre dans certains programmes de formation non formelle, permettrait aux jeunes maraichers d'acquérir non seulement des techniques culturelles, mais aussi des compétences en résolution de problèmes et en prise de décision collective (B. Barry et al., 2012).

3.3 La gestion empirique des exploitations, obstacle à la capitalisation

Les jeunes maraîchers de Tanghin-Dassouri pratiquent une gestion artisanale qui joue en défaveur de leur besoin d'autonomisation socioéconomique.

3.3.1 Une double lacune aux conséquences économiques profondes

Les taux de formation en gestion (15,03 %) et en éducation financière (7,51 %) sont particulièrement bas et révèlent une carence qui opère à deux niveaux complémentaires. Au niveau de l'exploitation, l'absence de comptabilité, même simplifiée, empêche les producteurs de connaître leurs coûts réels, d'identifier leurs postes de dépenses les plus importants et de calculer leur marge nette. Au niveau commercial, cette ignorance des coûts de revient rend les maraichers vulnérables à la fixation des prix par les revendeurs intermédiaires, qui tirent profit de cette asymétrie d'information pour imposer des prix d'achat souvent en dessous du seuil de rentabilité.

Ce constat fait écho à celui dressé par M. Sangaré *et al.* (2020) en Côte d'Ivoire, où l'absence de comptabilité formelle et l'inexistence de comptes bancaires (69 % des groupements) empêchent toute traçabilité financière et tout accès au crédit bancaire. Ces parallèles ouest-africains confirment que le déficit de compétences en gestion est un phénomène structurel régional, et non une spécificité locale de Tanghin-Dassouri. L'introduction de modules sur la gestion d'entreprise et l'épargne dans les programmes d'éducation non formelle a fait ses preuves auprès d'autres

groupes vulnérables, notamment les pasteurs nomades du Sahel (B. Barry et al., 2012), et pourrait être adaptée avec profit au contexte des jeunes maraîchers.

3.3.2 Des revenus qui condamnent à la subsistance

Les données sur les revenus illustrent concrètement les conséquences de cette accumulation de contraintes. Plus de la moitié des jeunes enquêtés (53,4 %) dégagent un bénéfice inférieur à 100 000 FCFA par campagne, et 33,8 % entre 101 000 et 250 000 FCFA. Avec un bénéfice annuel oscillant entre 100 000 et 250 000 FCFA, subvenir aux besoins d'une famille de cinq personnes ou plus, qui représente la charge familiale de la majorité des enquêtés, tout en épargnant et en investissant relève d'une impossibilité mathématique. Cette précarité est d'autant plus fragile que ces bénéfices ne tiennent généralement pas compte des aléas climatiques, des pertes post-récolte ou des épisodes phytosanitaires, qui peuvent anéantir en quelques jours le fruit de mois de travail.

À titre de comparaison, les recettes moyennes par maraîcher dans le Plateau central s'élèvent à 665 767 FCFA (F.C. Ouédraogo et al., 2012), soit plus du double des niveaux observés à Tanghin-Dassouri. Même ces revenus plus élevés restent insuffisants pour garantir un niveau d'autonomisation de développement, les gains étant souvent orientés vers des dépenses de consommation plutôt que vers l'investissement productif. Les travaux de H. de Bon et al. (2019) sur les rendements en agriculture biologique au Sénégal, qui varient de 8,6 à 21 t/ha pour l'oignon selon les zones, soulignent l'importance cruciale de la fertilisation azotée et de la protection phytosanitaire pour atteindre les rendements supérieurs. Ces deux facteurs sont précisément ceux qui font défaut à Tanghin-Dassouri, et leur amélioration par une meilleure maîtrise technique ouvrirait des perspectives significatives de progression des revenus.

3.3.3 Une autonomisation de subsistance : entre résilience et horizon bloqué

Les données montrent un niveau d'autonomisation profondément ambivalent, que l'on peut qualifier d'« autonomisation de subsistance ». D'un côté, la capacité des jeunes maraîchers à couvrir les dépenses élémentaires (alimentation (77,44 %),

soins (92,48 %), scolarité (91,72 %)) témoigne d'une résilience remarquable et confirme que le maraîchage remplit effectivement sa fonction de filet de sécurité économique pour les ménages ruraux. La responsable de la coopérative Namal Zanga illustre cette réalité concrète en mentionnant avoir pu acheter des vélos pour ses enfants scolarisés au collège, grâce aux revenus du maraîchage.

De l'autre côté, les indicateurs d'investissement et de capitalisation restent très faibles : moins du quart des maraîchers (23,3 %) peuvent se construire un logement décent, 42,1 % épargnent, 14,3 % peuvent acquérir une motopompe, et seulement 5,3 % financer un forage. Ces chiffres confirment une incapacité structurelle à franchir le seuil entre survie et développement. La situation correspond à ce que certains auteurs appellent la « pauvreté de subsistance améliorée » : on ne meurt plus de faim, on soigne et scolarise ses enfants, mais on reste vulnérable et incapable d'accumuler du capital productif.

Cette situation n'est pas une fatalité. Des expériences menées dans d'autres contextes montrent que des approches participatives, impliquant les jeunes maraîchers dans la co-conception des solutions techniques qui leur sont proposées, améliorent significativement l'appropriation et la durabilité des innovations (M. Navarrete et al., 2017). De même, des programmes intégrant alphabétisation, compétences en leadership et soutien psychosocial ont montré leur capacité à améliorer l'estime de soi et la participation communautaire des bénéficiaires (A.A.Yao et J.M. Tape, 2024). Ces dimensions psychosociales, souvent sous-estimées dans les stratégies d'autonomisation centrées sur les seuls aspects économiques, méritent d'être intégrées dans toute politique d'appui aux jeunes maraîchers de Tanghin-Dassouri.

Enfin, la formalisation des groupements informels en coopératives dotées d'un statut juridique reconnu apparaît, à la lumière des expériences ivoiriennes (M. Sangaré et al., 2020), comme une condition nécessaire pour bénéficier d'appuis techniques et financiers institutionnels et pour sortir de la précarité foncière et commerciale. Cela implique un accompagnement juridique et institutionnel ciblé,

conçu de manière à ce que les coûts administratifs ne constituent pas un obstacle supplémentaire pour des producteurs déjà en situation de vulnérabilité.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser les facteurs socioéconomiques limitant l'autonomisation des jeunes maraichers dans la commune rurale de Tanghin-Dassouri au Burkina Faso. Les résultats confirment que trois freins majeurs et interdépendants entravent cette autonomisation : l'inaccessibilité aux ressources en eau et aux systèmes d'irrigation, le déficit structurel d'encadrement aux techniques modernes du maraîchage, et le faible niveau de compétences en gestion de micro-entreprises agricoles.

Ces trois freins ne fonctionnent pas de manière isolée mais en synergie négative : la sous-productivité liée au manque d'eau et de formation génère des revenus insuffisants pour investir dans des équipements ou des formations, et l'absence de compétences en gestion empêche d'optimiser les ressources disponibles. Ce cercle vicieux de précarité ne peut être rompu par les seules initiatives individuelles des jeunes producteurs.

Les données révèlent une forme d'autonomisation incomplète que l'on peut qualifier de subsistante : les maraichers couvrent leurs dépenses de base mais peinent à investir et à capitaliser. Cette situation appelle des réponses coordonnées et pérennes de la part des acteurs institutionnels. Le Ministère de l'Agriculture devrait s'engager dans la réalisation d'ouvrages hydroagricoles, la subvention du matériel d'irrigation, et le renforcement permanent de l'encadrement technique, et non par des projets ponctuels sans lendemain. Le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi devrait développer des programmes de formation en gestion et en entrepreneuriat agricole, adaptés aux profils des jeunes peu scolarisés. La Mairie de Tanghin-Dassouri devrait faciliter l'organisation des producteurs et la création de circuits de distribution. Les

jeunes eux-mêmes sont invités à se regrouper, à se formaliser en coopératives et à s'engager activement dans les dispositifs de formation disponibles.

À l'heure où le Burkina Faso fait face à d'immenses défis sécuritaires et alimentaires, renforcer la résilience économique de sa jeunesse rurale par le maraîchage n'est pas seulement une option de développement parmi d'autres, c'est une nécessité stratégique pour l'avenir du pays. Les jeunes maraîchers de Tanghin-Dassouri en ont le potentiel et il revient aux institutions de leur en donner les moyens.

Références bibliographiques

BARRY Boubakar, GINESTE Béatrice et MACLURE Richard, 2012. « Education non formelle au Burkina Faso : des innovations porteuses d'espoir ? ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 59, 83-92.

Banque Mondiale, 2015. *Burkina Faso : Revue du secteur agricole*. Washington D.C.

BROUTIN Cécile, BRICAS Nicolas et al., 2005. *Agroalimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*. Paris, Gret/CTA/MAE.

DAO Assicanedirou Zefté et al., 2024. « Caractérisation de la culture maraîchère dans la commune rurale de Didyr, Burkina Faso ». *Revue de Géographie de l'Université de Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO*, vol.1, n°13, 63-80.

DE BON Hubert et al., 2019. « Rendements et pratiques des cultures maraîchères en agriculture biologique au Sénégal ». *Cahiers Agricultures*, vol. 28, 2, 1-9.

KOFFIE-BIKPO Céline Yolande et ADAYE Akoua Assunta, 2014. « Agriculture commerciale à Abidjan : le cas des cultures maraîchères ». *POUR* n° 224, 141-149.

LOSCH Bruno, 2016. « Structural transformation to boost youth labour demand in sub-Saharan Africa: the role of agriculture, rural areas and territorial development ». *ILO Employment Working Paper* n° 204.

NAVARRETE Mireille et al., 2017. « Concevoir et évaluer avec les acteurs des systèmes de culture adaptés à leurs cadres de contraintes et d'objectifs en production maraîchère sous abri. Mise en pratique et enseignements dans les projets GeDuNem et 4SYSLEG. ». *Cahiers Innovations Agronomiques*, n°61, 33-49.

N'DA Kouassi Pêkaoh Robert, 2023. « Le maraîchage de contre-saison dans le nord de la Côte d'Ivoire entre autonomisation de la femme et conflictualité en milieu rural », *Ziglôbithan n° spécial 06*, 435-446.

OUÉDRAOGO François de Charles et al., 2012. « La mobilité comme stratégie de résilience maraîchers burkinabè face à la vulnérabilité alimentaire ». *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, n°00, 1-24.

PNSR II, 2017. *Programme National du Secteur Rural II, 2016-2020*. Ouagadougou, Gouvernement du Burkina Faso.

PNUD, 2023. *Rapport sur le développement humain 2023*. New York, Programme des Nations Unies pour le Développement.

SANGARÉ Moussa et al., 2020. « Contraintes Socioéconomiques Du Passage Des Groupements Maraîchers A La Société Coopérative Dans La Sous-Préfecture De Korhogo ». *International Journal of Humanities and Social Science*, Vol. 10, n°6, 141-151.

YAO Aman Agathe et TAPE Jean Martial, 2024. « Autonomisation des jeunes filles bénéficiaires du programme Girl Power à Guinguereni à Boundiali ». *Akofena*, vol 7, n°12, 215-230.